



CRITÈRES DE SÉLECTION

Prix coup de coeur

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le comité local doit être composé de plus d'une organisation, dont au moins l'une d'elles doit être légalement constituée afin de présenter le projet (**ex. : organisme communautaire, établissement d'enseignement, municipalité, etc.**). Le comité doit proposer un projet dont le but est de faire connaître à la population au moins une activité physique et une activité de saine alimentation et ce, afin de favoriser les saines habitudes de vie.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité d'analyse procédera à l'évaluation des activités en se basant sur les critères suivants :

- 👍 **L'activité extérieure réalisée répond-t-elle à des objectifs de promotion d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation?**
- 👍 **De quelle façon votre activité se démarque-t-elle?**
- 👍 **Des partenaires et commanditaires se sont-ils mobilisés?**
- 👍 **Est-ce que cette activité permet des relations et des échanges entre les différentes générations du milieu?**
- 👍 **Combien de personnes ont participé à l'activité?**
- 👍 **Quelles sont les retombées dans votre milieu?**
- 👍 **Avez-vous utilisé les affiches *Plaisirs d'hiver* offertes gratuitement?**

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LES CRITÈRES, N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC MC SANTÉ, IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS AIDER!

COURRIEL: plaisirshiver.mc@gmail.com TÉLÉPHONE: 418 276-5101 #4125